



Bulletin d'information F.D.C.I

DU MOIS DE FEVRIER 2025

Aux adhérents territoriaux de la FDCI

AG 2025

▪ Réunions préparatoires 2025

Date	Lieu	Adresse	Horaires
Mardi 25 février	FDCI	2, Allée de Palestine – 38610 GIERES	19h00
Mardi 04 mars	Salle de PENOL	776, Route de la Côte – 38260 PENOL	19h00
Jeudi 13 mars	Salle des fêtes de CESSIEU	6, rue du Colombier 38110 CESSIEU	19h00

▪ Date et lieu de notre AG 2025

L'Assemblée Générale 2025 se tiendra cette année le **05 Avril 2025** à la **salle des fêtes de la COTE ST ANDRE** – Château Louis XI – 38260 La Côte St André.

▪ Informations prochaines concernant notre AG

Les **mailings de convocation** aux **réunions préparatoires** et à l' **A.G 2025** vous seront adressés par email courant de ce mois.

▪ RAPPEL : Timbres vote

A retourner à la Fédération au moins **20 jours avant l'Assemblée Générale** soit le **16/03/2025** (cachet de la Poste faisant foi).

PERSONNEL FDCI 2025

De nouvelles collaboratrices rejoignent notre équipe permanente afin de vous accompagner de la meilleure manière possible.

Lison PELLETIER :

- accueil physique et téléphonique de notre fédération,
 - gestion des dossiers : «examen du permis de chasser» et «formations FDCI».
- Tél : 04.80.04.20.05 – lison.pelletier@chasse38.com



Justine CANDE :

- animation du pôle dégâts,
- Mise en œuvre de l'accord national Agriculteurs/Chasseurs.

Tél : 04.76.62.61.32 ou 06.15.53.10.96 – justine.cande@chasse38.com





Bulletin d'information F.D.C.I

DU MOIS DE FEVRIER 2025

Aux adhérents territoriaux de la FDCI

RAPPEL LISTE DE MEMBRES

Nous vous rappelons que votre liste de membres doit être mise à jour pour la préparation des cartes sociétaires **AVANT le 15 FEVRIER dernier délai.**

CARTE DE CHASSE 2025/2026

Si votre territoire est en recherche de chasseurs extérieurs ou s'il est prêt à accueillir des nouveaux chasseurs (lauréats de l'examen du permis de chasser 2025) nous vous remercions de vous signaler.

Les nouveaux chasseurs arrivent tout au long de l'année il est donc important d'être en mesure de les accueillir sans qu'ils aient pu faire des demandes de **carte de membre extérieur avant le 30 mars.**

Pour cela vous pouvez **faire valider en AG un nombre de places** qui seraient susceptibles de leur être proposées toute l'année.

Notez par ailleurs que nombre de nouveaux chasseurs s'intéressent à tous les modes de chasse et notamment à l'approche du grand gibier.

Nous prenons soin de les inciter à participer activement aux chasses collectives mais, nous vous encourageons également à développer la chasse à l'approche du grand gibier afin d'offrir des opportunités à ces nouveaux chasseurs de pratiquer et de pérenniser leur activité chasse.

Nous enregistrons aussi beaucoup de demandes pour la chasse du petit gibier et nous rencontrons des difficultés pour placer les chasseurs concernés.

Envoyez vos informations à yann.pelletier@chasse38.com

N'hésitez pas à préciser les profils que vous recherchez.

Nous privilégions la mise en contact avec des chasseurs sans territoire et des nouveaux chasseurs.

Nous leur communiquerons votre adresse mail générique afin qu'ils prennent contact avec vous.

Merci de votre soutien.

AMENAGEMENT de VOS LOCAUX de CHASSE

la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un dispositif financier pour l'amélioration ou l'aménagement de vos locaux de chasse.

Ce soutien est destiné à vous aider à réaliser des travaux de **construction, d'extension, de rénovation**, ou à **acquérir des équipements mobiliers** pour vos locaux. **Aide à hauteur de 30% des dépenses.**

Les demandes de subvention sont encore possibles, alors profitez-en !

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien : [Document explicatif du dispositif financier locaux de chasse](#)

Bulletin d'information F.D.C.I

DU MOIS DE FEVRIER 2025



Aux adhérents territoriaux de la FDCI

Types de formation	Dates	Lieux	Horaires	Coûts
GARDE PARTICULIER <i><u>Pour l'obtention de l'Agrément</u></i>	3 samedis : <ul style="list-style-type: none">22/02/202501/03/202508/03/2025	à St Jean de Bournay, restaurant du vieux Monts	De 08h30 à 17h30	80€ Repas inclus
PIEGEUR <i><u>Pour l'obtention de l'Agrément</u></i>	2 samedis : <ul style="list-style-type: none">15/03/202522/03/2025	à la FDCI - Gières	De 08h30 à 17h30	60€ Repas inclus
SECURITE DECENNALE OBLIGATOIRE	50 séances en 2025	Planning consultable sur votre espace adhérent.	Durée de 4h	GRATUIT